



48/50 rue Antonin Debidour
24300 Nontron
Mail : contact@perigord-nontronnais.com
Tél : 05 53 60 33 88 Fax : 05 53 60 36 14
Siret : 200 071 819 00011

Collectif Sauvons la Queue d'Ane
Lieu-dit Les Farges
24470 SAINT-SAUD LACOUSSIERE

Affaire suivie par : Marion Araud-Razou
Numéro de téléphone : 05.53.60.35.65
Mail : concertation@ccpn.fr

Nontron, Le 07 avril 2022

OBJET : Réponse à votre contribution Thème de l'éolien dans le PCAET et le PLUI

Madame, Monsieur,

Mesdames, Messieurs membres du Collectif Sauvons la Queue d'Ane,

Nous vous remercions pour cette contribution complète et éclairante sur les enjeux de l'éolien sur le territoire de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais. Cette contribution, au même titre que toutes celles reçues durant les différentes phases de concertation, sera partagée aux élus qui suivent attentivement l'élaboration de notre Plan Climat.

Comme vous l'avez justement relevé, lors de l'élaboration d'un PCAET une étude de potentialité est réalisée. C'est une exigence de l'article R229-51-I cinquièmement du Code de l'Environnement. Parmi les sources de production d'énergie à examiner pour tous les PCAET réalisés, il est effectivement cité l'éolien. L'approche de l'article est une étude de la potentialité d'un point de vue technique. Ainsi dans un premier temps est étudiée la potentialité théorique de chacune des sources citées dans l'article. A cela notre bureau d'études a ajouté la potentialité mobilisable qui prend en compte la réglementation, l'occupation des sols ou encore l'acceptabilité issue de la concertation. L'impact de l'acceptabilité du public est donc en quelque sorte chiffré et intégré à la potentialité de la production de l'énergie au sein de l'étude au moment des concertations de la phase stratégique. Il convient de souligner qu'en aucun cas les éléments issus de cette étude de potentialité (chiffres, cartes, ...) ne constituent de décision arrêtée par la CCPN ou la réalité de projet à venir. Il s'agit d'un état des lieux technique. La stratégie qui en découlera se fera sur la base des aspirations du territoire. Pour l'heure, il y a déjà eu lieu plusieurs événements de concertation pour la phase stratégique :

- Des ateliers sectoriels (dont l'énergie) ouverts aux institutions, techniciens des secteurs et élus dans le courant du mois de février (comptes-rendus disponibles sur le site de la CCPN) ;
- Un forum Plan Climat ouvert à tous dans le cadre du festival nature de la Chevêche qui a eu lieu le 5 mars (compte-rendu disponible sur le site de la CCPN), complété par une présence au forum des association du festival les 12-13 mars ;
- Un café-débat au Broc'Branlant de St Estèphe le 22 mars (compte-rendu à venir).
- Un ciné-débat au Cinéma Louis Delluc de Nontron le 7 avril (compte-rendu à venir).

De nouveaux évènements autour de l'élaboration du plan d'action du PCAET auront lieu dans le courant de l'année 2022 dont un second Forum Plan Climat le 21 mai à Abjat-sur-Bandiât.

En dehors de ces évènements, chaque citoyen ou association du territoire dispose de la possibilité d'écrire par voie postale ou sur notre adresse mail dédiée concertation@ccpn.fr. Certaines associations engagées autour de la transition écologique et la démocratie participative sur le territoire ont aussi mis en place des outils pour recueillir les avis des habitants du territoire (par exemple le site internet du GCO). De plus elles nous font part régulièrement de contribution qui alimentent les réflexions des services et élus de la CCPN.

Par ces multiples biais, auxquels s'ajoute votre riche contribution, nous essayons d'évaluer au mieux les attentes, envies ou rejets de nos habitants sur le futur mixte énergétique de notre territoire. Ils sont tout autant de moyens pour le territoire d'exprimer ses aspirations, y compris sur l'éolien.

Comme vous le soulignez dans votre argumentaire, il existe un consensus des communes de la CCPN autour de l'installation de projets éoliens par des votes systématiquement défavorables.

Au regard de ces éléments, nous ne souhaitons pas réaliser de débat spécifique sur la question de l'énergie éolienne qui a été et sera traitée, au même titre que les autres énergies renouvelables, dans les évènements de concertation prévus par la CCPN.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre démarche et de votre participation,

Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PÉRIGORD
NONTRONNAIS
Gérard SAVOYE